



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur Hubert SCHNELLER, Maire

Date de la convocation : 22 avril 2026

Ouverture de la séance : à 20h par le Maire, Hubert SCHNELLER

Membres élus : 11

Membres en fonction : 11

Membres présents: 9

BOUR Christophe, BRIAT Kévin, COLLIN Baptiste, COLSON Chantal, GRINZINGER Emilie, LAPP Arnaud, MATTERN Aurélie, VIDAL Christelle

Membres excusés : JACOB Jean-Marie, donne pouvoir à M. SCHNELLER Hubert
OTT Christelle

Secrétaire de séance : RISCHMANN Mélanie

2026-025 - OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande ensuite aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du **31 mars 2026** qui a été transmis en son temps.

Le procès-verbal du 31 mars 2026 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

Madame Mélanie RISCHMANN est nommée secrétaire de séance, à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 29 avril 2026

Hubert SCHNELLER
Maire



Mélanie RISCHMANN
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 29 avril 2026
et affichage dès retour du contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur Hubert SCHNELLER, Maire

Date de la convocation : 22 avril 2026

Ouverture de la séance : à 20h par le Maire, Hubert SCHNELLER

Membres élus : 11 **Membres en fonction** : 11

Membres présents: 9

BOUR Christophe, BRIAT Kévin, COLLIN Baptiste, COLSON Chantal, GRINZINGER Emilie, LAPP Arnaud, MATTERN Aurélie, VIDAL Christelle

Membres excusés : JACOB Jean-Marie, donne pouvoir à M. SCHNELLER Hubert
OTT Christelle

Secrétaire de séance : RISCHMANN Mélanie

2026-026 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Les titulaires et les suppléants sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal décide à l'unanimité de voter à main levée**, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms :

Impositions directes locales	Nom-Prénom	Adresse
Taxe foncière	COLSON Chantal	2 impasse du Moulin 67170 OL WISHEIM
	GITZ Martine	64 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	GITZ Rémy	24 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	GRANDJEAN Frédérique	79 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	HAMM Jean-Paul	5 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	HAMM Alain	7 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	JACOB Jean-Marie	91 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	LAPP Michel	14 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	LE ROLLAND Nicolas	3 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	MATTERN Philippe	33 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	MAYER Laurent	43A rue Principale 67170 OL WISHEIM
	MICHEL Jean-Claude	55 rue Principale 67170 OL WISHEIM
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	BRIAT Kévin	73 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	GRETZER Patrick	8 allée des Charmes 67170 OL WISHEIM
	MICHEL Martine	103 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	PAULI Emile	15 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	WAHL Jacques	8 impasse du Moulin 67170 OL WISHEIM
	WIEDERKEHR Michel	11 rue Mulbach 67170 OL WISHEIM
Cotisation foncière des entreprises	ARENZ Stéphane	42 rue Principale 67170 OL WISHEIM
	DA SILVA Evelyne	2 impasse Ritter 67170 OL WISHEIM
	DUPASQUIER Paul	9 rue Catherine Schweitzer 67170 OL WISHEIM
	HUSSER Laurent	7 rue des Jardins 67170 OL WISHEIM
	LAPP Arnaud	14 rue Principale 67170 OL WISHEIM
WURTZ Thierry	14 rue du Général de Gaulle 67550 ECKWERSHEIM	

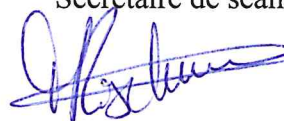
Le Conseil Municipal, ADOPTE, à l'unanimité, la liste des personnes citées ci-dessous.

Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 29 avril 2026

Hubert SCHNELLER
Maire




Mélanie RISCHMANN
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 29 avril 2026
et affichage dès retour du contrôle de légalité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 28 avril 2026**

Sous la présidence de Monsieur Hubert SCHNELLER, Maire

Date de la convocation : 22 avril 2026**Ouverture de la séance** : à 20h par le Maire, Hubert SCHNELLER**Membres élus** : 11 **Membres en fonction** : 11**Membres présents**: 9

BOUR Christophe, BRIAT Kévin, COLLIN Baptiste, COLSON Chantal, GRINZINGER Emilie, LAPP Arnaud, MATTERN Aurélie, VIDAL Christelle

Membres excusés : JACOB Jean-Marie, donne pouvoir à M. SCHNELLER Hubert
OTT Christelle**Secrétaire de séance** : RISCHMANN Mélanie**2026-027 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)**

Vu le code de la commande publique,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 1411-5, L. 1414-2 à L. 1414-4, L. 2121-21 et D. 1411-3 à D. 1411-5,

Monsieur le Maire rappelle que la CAO est compétente pour attribuer les marchés publics passés selon une procédure formalisée au regard des seuils européens en vigueur (tels que fixés par les textes applicables et leurs annexes), ainsi que pour rendre un avis sur certains projets d'avenants, lorsqu'ils entraînent une augmentation supérieure à 5 % du montant global du marché. En dehors de cette procédure, la CAO peut être sollicitée mais son avis ne sera que consultatif.

Dans une commune de moins de 3 500 habitants, la CAO est composée par le maire et par 3 membres du conseil municipal élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste sur la base d'un scrutin de liste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires. Si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection des membres de la CAO.

L'élection a lieu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité de ne pas procéder au vote à scrutin secret.

Après appel de candidatures, une seule liste a été présentée.

En application de l'article L.2121-21 du CGCT, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par le maire.

Liste unique :

Membres titulaires : MM. Arnaud LAPP, Kévin BRIAT, Baptiste COLLIN.

Membres suppléants : M. Jean-Marie JACOB et Mmes Chantal COLSON, Aurélie MATTERN.

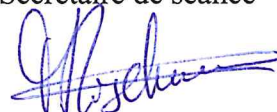
Les membres ci-dessus sont proclamés élus.

Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 29 avril 2026

Hubert SCHNELLER
Maire



Mélanie RISCHMANN
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 29 avril 2026
et affichage dès retour du contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur Hubert SCHNELLER, Maire

Date de la convocation : 22 avril 2026

Ouverture de la séance : à 20h par le Maire, Hubert SCHNELLER

Membres élus : 11 **Membres en fonction** : 11

Membres présents: 9

BOUR Christophe, BRIAT Kévin, COLLIN Baptiste, COLSON Chantal, GRINZINGER Emilie, LAPP Arnaud, MATTERN Aurélie, VIDAL Christelle

Membres excusés : JACOB Jean-Marie, donne pouvoir à M. SCHNELLER Hubert
OTT Christelle

Secrétaire de séance : RISCHMANN Mélanie

2026-028 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

❖ **ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS D'OLWISHEIM ET ENVIRONS**

Demande de subvention de l'association des arboriculteurs d'Olwisheim et environs reçue le 16 février 2026.

Monsieur le Maire explique que l'association procède à des travaux qui ont été fait au local des pompiers pour l'installation de l'alambic. Elle a déjà engagée des frais à hauteur de 3 239 € pour l'installation du conduit de fumée et 236 € pour l'installation d'une canalisation et d'un siphon d'assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'ACCORDER une subvention de 4 000 € à l'association des arboriculteurs d'Olwisheim et environs.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2026.

❖ **ASSOCIATION LA CROIX BLEUE DE NIEDERMODERN**

Demande de subvention de l'association la Croix Bleue de Niedermodern reçue le 16 février 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de NE PAS ACCORDER de subvention à l'association la Croix Bleue de Niedermodern.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 067-216703611-20260428-2026_028-DE



❖ **ASSOCIATION LES CHIENS GUIDES DE L'EST DE CERNAY**

Demande de subvention de l'association les Chiens Guides de l'Est de Cernay reçue le 25 février 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de NE PAS ACCORDER de subvention à l'association les Chiens Guides de l'Est de Cernay.

Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 29 avril 2026

Hubert SCHNELLER
Maire



Mélanie RISCHMANN
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 29 avril 2026
et affichage dès retour du contrôle de légalité